



<b>CIMA+</b>	
<b>VÉRIFICATION DE CONFORMITÉ</b>	
<b>OUVRAGES PROVISOIRES</b>	
<b>NATURE ET ÉTENDUE DE LA VÉRIFICATION</b> L'examen de ce document a été effectué uniquement pour s'assurer qu'il est signé et scellé par un ingénieur et pour vérifier que l'ouvrage temporaire est compatible avec l'ouvrage permanent selon ce qui apparaît au document et selon les exigences contractuelles, légales, les plans et les devis de l'ouvrage permanent. LA CONCEPTION DE L'OUVRAGE TEMPORAIRE VISÉ PAR LE DOCUMENT N'EST PAS VÉRIFIÉE. Cet examen ne relève pas l'entrepreneur et son ingénieur de leurs obligations et responsabilités contractuelles ou légales.	
<b>CONSTATATIONS</b> Voir les annotations sur le document ( s'il y a lieu )	
<b>RECOMMANDATIONS</b>	
AUCUN COMMENTAIRE <input type="checkbox"/> VOIR COMMENTAIRE (S) <input checked="" type="checkbox"/> REFUSÉ <input type="checkbox"/>	
Nom de l'ingénieur (e) :	N° de membre de l'Ordre :
Justin Boutet	5094824
Signature de l'ingénieur (e) :	Date (j-m-an) :
	05/10/2020

**LES PANNEAUX DE PRÉSIGNALISATION INDICQUÉS SONT À AJOUTER SUIVANT LA PLANCHE NORMALISÉE TLD 009**

<h1>Signalisation</h1>	 2020-10-05
<h2>Phase #2 Rte des Chutes</h2>	
DATE : 2020-10-02	Ech : 1/35000